

LES VEHICULES DU SERVICE DU FEU DE MORGES

DE 1954 à 1999



1954 : Début des Centres de Secours et d'Incendie dans le canton de Vaud.

1999 : Début du Service Incendie et Secours de la Communauté Urbaine Morgienne (SISCUM).

Dès cette date, les véhicules ont été partagés dans les différentes casernes de la région du SISCUM.

Reportage de **Michel FRIEDERICH**, Capitaine-adjutant de 1988 à 1995
avec la collaboration de **Roger Comtesse**, ancien major du bataillon
et du **SIS Morget**

1954



1954 est l'année de la formation des Centres de secours et d'incendie (CSI) créés par l'établissement cantonal d'assurances (ECA) dans le canton de Vaud. C'est l'occasion d'équiper les centres avec des véhicules tonne-pompes et autres avec la participation financière du canton. Morges fait partie des centres du canton et reçoit son premier véhicule incendie qui sera garé dans les locaux des pompiers situé dans le Grenier bernois en face du casino.

Il s'agit d'un **tonne-pompe MERCEDES.-BENZ type L 4500** équipé par la maison allemande **METZ**. Il portera les plaques VD 8665.

Ce véhicule était équipé d'une réserve d'eau de 1200 litres. 7 personnes pouvaient y prendre place. Sa faible puissance de 70CV retardait les interventions hors de Morges. Il a tout de même contribué à améliorer considérablement la vitesse et la qualité des interventions dans le district.

1958



Jusqu'à 1958, l'accès au bâtiment par échelles se faisait au moyen de l'échelle simple ou à allonge ou encore à arc-boutant.

Quelques corps de commune disposaient d'échelle mécanique pouvant atteindre jusqu'à 20 mètres dans le meilleur des cas. Ce type d'échelle devait être remorqué par un véhicule lourd, tel que Jeep ou camion.

Morges était équipé d'une échelle mécanique EHR SAM tractée par le camion de la voirie de la commune pour ne pas pénaliser la vitesse d'intervention du tonne-pompe.

Afin d'optimiser les interventions et vu les nombreux hauts bâtiments construits à cette époque, le CSI, en collaboration avec l'ECA, décide de passer commande d'un camion-échelle.

Il s'agit d'un châssis **MERCEDES-BENZ L 3500 avec échelle METZ DL 25** permettant d'atteindre une hauteur de 25 mètres. soit environ 7 étages dans de bonnes conditions. 7 personnes peuvent y prendre place. Il portera les plaques VD 7333. Sa puissance légèrement supérieure au tonne-pompe est de 90 CV. Ce véhicule améliorera sensiblement la qualité des interventions du CSI. Par la suite, il portera le numéro MIKA 3.

1966



Au départ des interventions les premiers arrivants au local du feu partaient au plus vite avec le tonne-pompe puis le camion-échelle. De ce fait, en général, seule une dizaine d'intervenants était à bord des deux premiers véhicules. Dans le but d'acheminer vers le sinistre le restant des hommes, le CSI se dote d'un **véhicule transport d'hommes du type VW Combi** similaire à la photo. Cet achat permettait non seulement de transporter des hommes mais également de tirer une remorque avec des tuyaux (chariot hydrante) ou remorque tank à poudre par exemple.

1969

Le fort développement de la région morgienne et l'arrivée de nouvelles technologies dans le service du feu demandent réflexion. Sous l'impulsion de l'Etablissement Cantonal d'Assurances, le **CSI (Centre de Secours et d'Incendie) va devenir le CR (Centre de Renfort) en 1971** et doit se doter de nouveaux véhicules et autres matériels. Les locaux du Grenier bernois ne sont plus adaptés au service du feu. Seuls trois véhicules peuvent y être parqués, les bureaux et les vestiaires sont désuets.



La commune planifie et construit une nouvelle caserne à l'Avenue de Marcelin qui pourra accueillir 8 véhicules, des vestiaires avec douches, des bureaux, une salle de théorie et des locaux techniques. Il n'y aura pas d'achats de véhicules cette année-là. L'inauguration aura lieu au mois de septembre 1969.

1971



Le premier tonne-pompe a plus de 15 ans. Il est techniquement dépassé quant à son équipement et sa motorisation est trop lente.

Le **tonne-pompe MAGIRUS 170.11** prend du service dans la nouvelle caserne. Sa puissance est de 170 CV, soit plus du double de l'ancien. Il porte la plaque VD 8574 et le numéro MIKA 1.

Aménagé en cabine pour pouvoir y mettre les appareils de protection de la respiration, il peut se déplacer à des vitesses élevées afin de se rendre plus rapidement en campagne ou sur l'autoroute. La mise en route de la pompe principale reliée au réservoir d'eau du camion (2700 litres) est automatique. Son financement est assuré par l'ECA à raison de 75% (subside CR) et par la commune de Morges à raison de 25%.



Afin de compléter l'équipement du tonne-pompe, il est décidé de se doter d'un **véhicule matériel CHEVROLET PRONTO F de 155 CV tout-terrain 4x4** portant plaque VD 8571 et le numéro MIKA 2.

Ce puissant véhicule pourra transporter 6 hommes et tracter la motopompe de la Protection Civile ou le tank à poudre PRIMUS ST 250.

En plus, il est doté de beaucoup de matériels d'appoint pour le tonne-pompe.

1975



Sensible au problème de l'absence d'un deuxième tonne-pompe lorsque le premier est en intervention, la commune de Morges commande un deuxième véhicule **Tonne-pompe MAGIRUS 170.11** absolument identique à celui de 1971 (MIKA 1) avec le même matériel aux mêmes emplacements du véhicule. Cette fois, il s'agit d'un véhicule communal. Il sera financé à 80% par la commune et à 20% par l'ECA. Il portera la plaque VD 8575 et le numéro MIKA 4.

1978



Afin d'améliorer la qualité des liaisons radio et du commandement en intervention, particulièrement lors de gros sinistres, le CR acquiert un **véhicule de commandement PEUGEOT J7**. Il est équipé d'un bureau de commandement avec radio et dossiers d'intervention (produits dangereux, cartes de la région, listing des personnes à appeler en cas de danger particulier, etc.). De plus, il a été choisi avec toit surélevé afin de pouvoir équiper les porteurs d'appareil respiratoire dans le calme, hors de la tension du sinistre et la présence du public. Il a des bancs latéraux à l'arrière et peut transporter 10 hommes. Il porte la plaque VD 7130 et le numéro MIKA 6.

1981



Le camion échelle MIKA 3 de 1958 a plus de 20 ans et sa puissance et sa technique sont dépassées. Le CR décide de se procurer un **camion échelle MAGIRUS 256 30 mètres automatique, 256 CV avec nacelle**. Ce sera le premier camion-échelle MAGIRUS de 256 CV destiné à la Suisse. Il devra être homologué par la Confédération.

Rapide et souple, ce véhicule permettra d'améliorer considérablement les interventions sur le secteur, notamment grâce à sa nacelle permettant la pose d'une civière afin de descendre des blessés sans passer par les escaliers parfois trop étroits ou inutilisables. Elle permettra aussi d'y fixer une lance très utile pour attaquer le toit ou de fixer une conduite souple pour pénétrer dans les appartements par une fenêtre ou un balcon. Sa commande pourra se faire à partir du siège au bas du véhicule ou directement par la nacelle. Il portera la plaque VD 8573 et le numéro MIKA 3.

1982



Les techniques et le matériel de désincarcération se développent rapidement. Les interventions de ce genre à Morges et dans la région se font par le poste permanent de Lausanne. Conscient du temps nécessaire pour se déplacer depuis Lausanne le conseil communal de Morges souhaite que le CR se dote du matériel pionnier nécessaire à ces interventions. Pour ce faire, il finance à 100% l'acquisition d'un **MAGIRUS 160M 4x4 pionnier** d'une puissance de 160 CV, équipé par la carrosserie GESER à Littau. Ce véhicule dispose d'un réservoir de 300 litres d'eau ainsi que d'une pompe à haute pression FISCHER de Vevey pour la défense feu en cas d'embrasement pendant l'intervention sur des véhicules. Il est muni d'une grosse génératrice électrique de la puissance du moteur permettant, si nécessaire, de fournir du courant de secours à un immeuble, voire à l'hôpital. Il portera les plaques VD 7809 et le numéro MIKA 7. Il pourra transporter 2 personnes. Il interviendra dans un secteur plus grand que le CR ainsi que sur l'autoroute. A cette période il y aura en moyenne une désincarcération chaque mois.

1987



Les réparations sur le véhicule de commandement PEUGEOT J7 devenant importantes, il est décidé d'acheter un nouveau **véhicule de commandement de marque MERCEDES 0208, 10 places** qui portera les plaques VD 8572 et le numéro MIKA 5. Ce véhicule a été choisi identique à celui des Domaines de la commune qui donnait entière satisfaction. Il sera également équipé d'un bureau de commandement et de bancs latéraux à l'arrière.



Suite à la vente du CHEVROLET PRONTO et à l'arrivée d'un important volume de nouveau matériel d'intervention (soufflerie, matériel d'inondation, etc.) il est décidé de commander un gros **véhicule de transport de matériel RENAULT 185 CV 4x4**. Il pourra transporter 7 personnes. Il portera les plaques VD 8571 et le numéro MIKA 2. Il sera également équipé de matériel d'éclairage.

1989



Les interventions de désincarcération s'effectuent avec le véhicule pionnier MAGIRUS 4x4 MIKA 7 et le véhicule transport d'hommes MERCEDES MIKA 5 plaque VD 7130. Le secteur d'intervention se situant également au Jura avec le danger de la neige et en campagne, en particulier le long du chemin de fer Bière-Apples-Morges, sur des terrains difficiles, le comportement du MERCEDES n'était pas satisfaisant. De ce fait, le CR achète un nouveau véhicule pour le **transport d'hommes MOWAG B 300A 8 4 x 4 réservé pour la désincarcération** d'une puissance de 125 CV pouvant transporter 9 hommes en terrain difficile. Puissant et maniable, il donnera pleine satisfaction en intervention.

1990



A la fin d'un sinistre, le matériel engagé (plus particulièrement les tuyaux) est sale, souvent boueux. Le rapatriement à la caserne se fait alors avec les tonne-pompes ou autres véhicules d'intervention ne quittant les lieux d'intervention que tout à la fin. Afin de pouvoir rapatrier ce matériel dès que possible pour le nettoyage ainsi que pour transporter des compléments de matériel pendant l'intervention, il est décidé de se munir d'un véhicule de transport léger d'occasion, soit un **VW 1600 de 70 CV, 5 places muni d'un pont**, permettant un apport d'hommes et de matériel en l'absence des véhicules d'intervention. Il portera les plaques VD 334631 et le numéro MIKA 8.

1992



Avec près de 20 ans de service, les 2 tonne-pompes montrent quelques signes de fatigue. Le CR étudie leur remplacement. Après la visite de tous les CR vaudois, la commission d'achat se détermine pour **2 tonne-pompes IVECO MAGIRUS TLF 256-28** dont l'un portera le numéro MIKA 1 plaque VD 8574 et l'autre le numéro MIKA 4 plaque VD 8575. Leur puissance est de 256 CV, la boîte sera automatique. La citerne peut contenir 2500 litres d'eau accouplé à une pompe tractée par le moteur du camion. La cabine accueille 3 personnes à l'avant et 4 personnes à l'arrière qui peuvent s'équiper de la protection respiratoire pendant le déplacement. Les 2 véhicules sont absolument identiques, ce qui facilite l'instruction.

1994



Le véhicule VW de 1990 MIKA 8 acheté d'occasion pour le transport et le rapatriement du matériel pendant un sinistre est fatigué. Pour le remplacer, il est décidé d'acquérir un nouveau véhicule léger, soit un **VW TARO 4 x 4 de 90 CV, 5 places muni d'un pont** permettant un apport d'hommes et de matériel en l'absence des véhicules d'intervention. Il gardera le numéro MIKA 8. Ce sera le dernier véhicule acheté par le bataillon morgien avant le démarrage du SISCUM.

1999

Le 1er janvier 1999, les communes de Morges, Tolochenaz et Prêverenges démarrent la mise en commun de la défense incendie régie par une convention **LE SISCUM (Service Incendie et de Secours de la Communauté Urbaine Morgienne)**. A partir de cette date, les véhicules seront mis en commun. C'est à cette date également que notre description des véhicules du feu de la Ville de Morges s'achève.

Véhicules du musée de la COREMU

Afin de mettre en valeur le musée nouvellement créé à la caserne de Morges il est décidé d'acquérir également des véhicules du feu anciens.

1992



En 1992 un fourgon **AUSTIN FGK 40 Benzine de 3993 cc pour un poids à vide de 4720 kg.** est acquis auprès des pompiers de Schinznach dans le canton d'Argovie. Ce véhicule partagé par les communes de Schinznach, Schöftland, Döttingen, Dottikon et Birr (entreprise BBC) a parcouru dès 1963 environ 8500 kms au service de ces localités.

Le 6 juin 1992 quatre membres du centre de renfort soit le cap Alain Genier, le caporal Yves-Etienne Kahn, le caporal Patrick Schnitzbauer et le lieutenant Roger Comtesse effectuent le déplacement à Schinznach pour réceptionner le véhicule immatriculé le 1. avril 1963. Initialement ce véhicule d'intervention de type fourgon est de conception double cabine pouvant transporter 6 hommes, chauffeur compris. La cellule arrière est équipée d'un châssis comportant 8 dévidoirs de 55 et 75 mm, le matériel d'extinction se trouvant dans les coffres situés sur chaque côté du véhicule. Pour être conforme avec la législation de l'époque le véhicule est expertisé en plaque bleu VD 7695 du 30 juin 1992 au 30 mars 1998, date à laquelle les plaques sont rendues au service des automobiles.

Le montant de la transaction de CHF 1'500.- a été financé à part égale par le cap. Genier, le cpl Kahn et le Lt Comtesse.

2001



Un DODGE WC 52 pick-up 3800 cc, 92 CV 4x4 avec treuil pour un poids à vide de 2700 kg a été offert le 6 décembre 1992 au cours de la Sainte Barbe par le corps des sapeurs-pompiers de Vertou, ville jumelée avec Morges. Le cap Genier du centre de renfort a reçu une clé en bois du cdt Luka de Vertou en mémoire de notre jumelage.

Ce type de véhicule pick-up avec cabine ouverte sans siège arrière a été produit dans les années 1940 en 59114 exemplaires identiques au WC-51. Il dispose d'un treuil Braden MU-2 d'une capacité de 2270 kg. Il transportait le nouveau canon antichar M1 de 57 mm et son équipage soit un total de 4 hommes. Particulièrement exigeant en carburant il consommait près de 30 litres d'essence au 100 kms. Sa vitesse maximum était de 87 km/h.

Ces véhicules ont participé en juin 1944 au débarquement sur les plages de Normandie pendant la guerre 1939-1945. La majorité de ces véhicules sont restés en France au service des collectivités ou des services du feu après la guerre.

Faute de trouver un accord sur le montant de la détaxe douanière le véhicule sera entreposé en France, près de la frontière suisse dans le musée « la remise 01 » des pompiers de Thoiry.

Rapatrié après accord des douanes par les sapeurs L. Tièche, T. Da Fonseca et J. Chardonnet le Dodge arrive enfin à Morges le 16 février 2001. Rénové par une équipe de sapeurs-pompiers actifs et anciens il sera inauguré à Morges lors de la commémoration des 50 ans du CSI/CR/DPS en mai 2004.

Ces 2 véhicules peuvent être admirés au musée à côté de la caserne de Morges.